

Mont-Joli, le 31 janvier 2018

À tous(tes) les directeurs généraux, directrices générales, secrétaires-trésoriers, secrétaires-trésorières et greffiers des municipalités de la MRC de La Mitis

Objet : Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

Madame,
Monsieur,

Considérant que les procédures relatives aux ventes d'immeubles pour défaut de paiement de taxes débiteront sous peu et que leur formalisme est très important puisqu'il peut remettre en question la légalité de tout ce processus, nous nous permettons, par la présente, de vous rappeler certains points importants.

De plus, afin de répondre aux exigences du protonotaire qui traite les dossiers après la vente, il est nécessaire que vous nous transmettiez en même temps que votre liste d'immeubles à être vendus les items suivants :

- **une copie certifiée conforme du dernier compte de taxes pour chacun des immeubles;**
- **un état de compte détaillé des taxes municipales incluant l'année 2018;**
- **une copie certifiée conforme de chacune des résolutions établissant le taux d'intérêt annuel applicable sur tout compte en souffrance, incluant 2018;**
- **la désignation de l'immeuble (format Word) pour les municipalités où la réforme cadastrale n'est pas complétée;**
- **copie de résolution du conseil municipal, déterminant la personne nommée pour représenter la municipalité, lors de la vente pour taxes du 14 juin prochain, ainsi qu'un substitut advenant l'impossibilité d'agir de la personne déléguée.** Nous incluons un exemple de résolution, format Word, que vous pouvez utiliser à cette fin.



En terminant, nous aimerions attirer votre attention sur le fait que la liste d'immeubles à être vendus doit être soumise au conseil pour adoption lors de votre séance de mars.

Dès que vous aurez transmis vos dossiers à la MRC, nous vous demandons de ne plus accepter de paiement, **même ceux provenant par dépôt direct**. Ceux-ci doivent être retournés à l'institution financière, afin d'éviter des problèmes de gestion de part et d'autre.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée. Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, veuillez accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Annie Dubé
Greffière

p.j. (2) Résolution et calendrier